

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

90-1003 du 29 décembre 1990

LECRET N° /MTSS.DGF.DGPCE.H.M.

Portant intégration et nomination de
Monsieur YOMBO (Léon Claude), dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Administratifs et Finan-
ciers -~~SAF~~- (Administration Générale).

(/ISAS

LE PREMIER MINISTRE,

(/u la Constitution du 8 juillet 1979 ;

(/u la loi n°15/62 du 3 février 1962 portant statut géné-
ral des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62/195/FP du 5 juillet 1962 fixant la
hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n°62/197/FP du 5 juillet 1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du
3 février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62/198/FP du 5 juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de
l'Etat ;

(/u le décret n°62/426 du 29 décembre 1962 fixant le
statut commun des cadres de la catégorie A des SAF ;

(/u le décret n°63/81/FP-BE du 26 mars 1963 fixant les
conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires
que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

(/u le décret n°67/50/FP-BE du 24 février 1967 règlemen-
tant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règle-
mentaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions
de carrière et reclassements ;

(/u le décret n°74/470 du 31 décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 juillet 1962
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n°90/581 du 18 octobre 1990 organisant l'intérim du
Premier Ministre ;

(/u le décret n°90/513 du 1er septembre 1990 portant
nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n°90/514 du 1er septembre 1990 portant or-
ganisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n°85/260 du 5 mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avance-
ments et révisions des situations administratives des Agents de
l'Etat ;

(/u l'arrêté n°2867/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires

(/u le Protocole d'Accord du 29 novembre 1980 signé entre
la Roumanie et la République Populaire du Congo ;

(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

DECRETE :

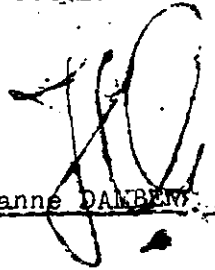
ARTICLE 1er : En application des dispositions combinées des décrets n° 62/426 du 29 Décembre 1962 et du Protocole d'Accord du 2 Novembre 1980 susvisés, Monsieur YOMBO (Léon Claude), né le 7 Juin 1959 à M-ROUA, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures. Spécialité : Finances et Comptabilité obtenu à l'Université "BABES-BOLYAI" Cluj-Napoca (Roumanie), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur des SAF Stagiaire, Indice 710.

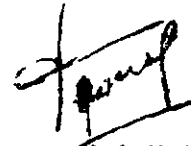
ARTICLE 2.- : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Finances et du Budget.

ARTICLE 3.- : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 29 Décembre 1990

Par le Premier Ministre p.i.,
Le Ministre du Travail et de
la Sécurité Sociale


Jeanne DAKBEMBE ET.-


Pierre MOUSSA.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....	1
DGFP/DGPCE ..	3
DGFP/BST.....	3
D.G.B.	3
D.C.F.	1
M.F.B.	2
INTERESSE ...	1
DOSSIER	3
SGG/BC.....	2./-

